

INTERPELLATION

Auteur CVPO, par Daniel Garbely (suppl.) et Aron Pfammatter
Objet Professionnalisation des APEA
Date 15.03.2019
Numéro 4.0368

Selon la conférence de presse du 12 février 2019, la professionnalisation de l'Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte (APEA) est en route, ce qui ramènera notamment le nombre d'APEA en Valais à 9, dont un maximum 3 dans le Haut-Valais. Les profils des membres de ces APEA seront également soumis à des changements. Autre élément à signaler: la proximité avec les citoyens est désormais présentée comme un désavantage.

L'APEA de la vallée de Conches travaille de manière consciencieuse et professionnelle. Les coûts sont transparents et jusqu'à présent, les curateurs privés ont toujours fourni un bon travail. Pour la vallée de Conches, une centralisation signifierait le départ de nouveaux emplois vers Brigue ou Viège, et entraînerait ainsi une hausse de coûts. Pour nous, la proximité avec la population constitue avant tout un avantage.

Conclusion

Quel est l'avenir de l'APEA de la vallée de Conches? Doit-elle obligatoirement fusionner avec Brigue?

Les deux emplois concernés sont-ils victimes de la professionnalisation des APEA?

Faudra-t-il compter à l'avenir sur une hausse des coûts pour les communes de la vallée de Conches?